

De : Mireille Bélanger [mailto:mbelanger@caniapiscou.net]

Envoyé : 20 mars 2012 09:36

A : Harvey, Marie-Josée (BAPE)

Objet : MRC de Caniapiscou - DQ31 - no 8 à 10

Bonjour madame Harvey,

Voici les réponses à vos questions transmises à monsieur Jimmy Morneau :

Question 8 :

Les trois réserves de biodiversité projetées (rivière de la Racine de Bouleau, lac Ménistouc et une partie du lac Plétipi) seront intégrées au schéma sous l'affectation « aires protégées et conservation de la biodiversité »

Question 9 :

Le schéma d'aménagement sera en vigueur d'ici un an.

Question 10 :

Le règlement sur les TNO est à réviser. Il sera modifié en conséquence, et ce, afin d'intégrer la notion d'aire protégée en visant des territoires spécifiques, dont les trois visés par les présentes questions.

Bonne journée!

Mireille Bélanger
Aménagiste

MRC de Caniapiscou
100, rue le Carrefour C.P. 2025
Fermont (Québec) G0G 1J0

Tél : 418-287-5339

Télec. : 418-287-3420